Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

Immortalisez votre cours d'eau!

Trois-Rivières, jeudi 19 avril 2012 – Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM) lance sa 1ère expérience photographique ouverte à tous les résidents du bassin versant de la rivière Saint-Maurice, qui auront jusqu'au 31 mai prochain pour photographier les plus beaux paysages de leur plans d'eau.

Dans le cadre de ses activités, BVSM organise un concours photographique qui permettra à tous les citoyens du bassin versant de la rivière Saint-Maurice de se mettre dans la peau d'un photographe afin de capturer des images du bassin versant. À travers ce concours, les participants de tous les horizons sont invités à photographier des images de leur cours d'eau, de la diversité des écosystèmes aquatiques et à partager leurs visions du bassin versant à travers les 6 thèmes suivants : **lacs**, **rivières et ruisseaux**, **milieux humides** (marais, marécages et tourbière), **activités récréotouristiques**, **faune et flore en milieu aquatique** et **problématiques** (plantes envahissantes, cyanobactéries, etc.). À travers ce concours photos, BVSM vise des objectifs multiples parmi lesquels :

- Obtenir de l'information sur l'état de santé des cours d'eau photographiés;
- Utiliser la photo comme outil de mobilisation citoyenne;
- Mettre en valeur le patrimoine naturel et les atouts des composantes des milieux aquatique, faunique et floristique;
- Susciter l'intérêt des citoyens pour les nombreux lacs et cours d'eau qui font partie de leur quotidien.

Les photos lauréates seront exposées au musée Boréalis lors de la remise de prix ainsi que dans le cadre d'une exposition des paysages du bassin versant au centre-ville de Trois-Rivières. Elles seront également disponibles sur notre site internet à l'adresse www.bvsm.ca.

Comment participer?

Les photographes amateurs, professionnels et les personnes physiques résidant dans les municipalités du bassin versant de la rivière Saint-Maurice, âgées de 16 ans et plus, sont invités à soumettre un maximum de 4 photographies numériques par thème pour courir la chance de gagner un des nombreux prix en argent ou des certificats-cadeaux. *Vue d'en EAU* est ouvert à tous! La période de soumission des photos est d'une durée de 43 jours se terminant le 31 mai 2012. Les photos devront avoir des dimensions de 2 400 pixels maximum sur le plus grand côté et être en format .JPEG et **ne devront pas être retouchées avec quelque logiciel que ce soit** (Photoshop etc.) à part ceux permettant de construire des panoramas, ajuster la brillance, le contraste et la saturation des couleurs. Toutefois, les participants sont libres d'utiliser les appareils photos de leur choix. Notons également que les photographies soumises dans le cadre du concours devront avoir été prises entre le 1er avril 2011 et le 31 mai 2012. Aucune photo papier n'est permise.

Conditions

Ce concours est ouvert aux résidents[1] des municipalités situées à l'intérieur des limites du bassin versant de la rivière Saint-Maurice seulement. Pour savoir si vous pouvez participer au concours, rendez-vous sur notre site internet www.bvsm.ca.

Une photo vaut mille mots, faites rayonner vos talents et votre plan d'eau!

Échéancier

19 avril 2012 : date de lancement du concours
31 mai 2012 : date limite de réception des photos

Information et participation

www.bvsm.ca

– 30 –

Source: **Wisi Ossavu**, *M. Sc. Env.*
Agent de communication et de sensibilisation
Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM)
6487, boul. des Chenaux, Trois-Rivières, Qc G8Y 5A9
819 375-6756 / communication@bvsm.ca

[1] Résidents permanents ou personnes ayant une résidence secondaire dans une des municipalités identifiées à l'adresse www.bvsm.ca.